

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE

## *GALAAD*

Version 1.0

L'ensemble des prestations de la société *Nicolas Folcke Orthopédie*, désignée ci-après *Nicolas Folcke Orthopédie*, sont soumises aux conditions générales de vente (CGV) qui suivent.

Toute commande sur le site internet de *Nicolas Folcke Orthopédie* implique l'acceptation des présentes CGV par l'acheteur, désigné ci-après *le client*.

Elles sont accessibles en ligne à l'adresse suivante de manière permanente :

[www.galaad-sport.com](http://www.galaad-sport.com)

Pour toute information complémentaire ou toute réclamation, vous pouvez adresser un courrier à la société *Nicolas Folcke Orthopédie* SARL, dont le siège social se situe au 12 rue Léon Salembien 59200 TOURCOING.

Les présentes CGV sont transmises sur support papier avec le(s) produit(s).

### **ARTICLE 1 – OBJET**

*Nicolas Folcke Orthopédie* s'engage à créer et à livrer un produit conforme aux informations communiquées par le client, dans le domaine des protections articulaires du genou.

En contrepartie, *le client* rémunère *Nicolas Folcke Orthopédie* pour ses prestations de services pour le prix défini lors de la commande.

### **ARTICLE 2 – OBLIGATIONS DU CLIENT**

#### 2.1 Sur la prise de mesures :

*Le client* doit fournir à *Nicolas Folcke Orthopédie* des mesures précises et conformes à son anatomie.

En cas d'erreur dans la prise de mesure, la responsabilité de *Nicolas Folcke Orthopédie* ne pourra pas être recherchée, ni même la commande annulée.

Aucune commande passée ne peut être annulée.

#### 2.2 Sur l'acceptation du produit :

*Le client* est informé que le produit est réalisé sur les mesures qu'il a fournies. En conséquence, il ne bénéficie d'aucun droit de rétractation, ainsi qu'il est expliqué à l'article 7.

En cas de défaut apparent dans la réalisation du produit, *le client* a un délai de sept jours à compter de la livraison pour retourner ce dernier. Au-delà de ce délai, le produit est réputé être conforme aux spécifications données par *le client*.

### **ARTICLE 3 – MODALITES DE PAIEMENT**

Pour l'achat d'un unique produit, le paiement doit être effectué en une seule fois lors de la commande.

Le règlement est effectué par voie postale ou par mandat.

En cas de commande de plus d'un produit, *le client* peut régler les sommes à *Nicolas Folcke Orthopédie* selon les modalités suivantes :

- 50% dès la commande;
- 50% à réception de la marchandise;

Le premier règlement est effectué par voie postale ou par mandat

Le second règlement est effectué par le biais d'une livraison contre remboursement.

Les obligations de *Nicolas Folcke Orthopédie* sont suspendues à la réception effective du paiement par *le client* à la commande selon les modalités qui viennent d'être indiquées.

### **ARTICLE 4 - MODALITES DE LIVRAISON**

*Nicolas Folcke Orthopédie* livrera le produit à l'adresse indiquée par le client lors de la passation de la commande.

*Nicolas Folcke Orthopédie* fait son affaire personnelle de l'organisation de la livraison, à défaut d'indications contraires du client dans un délai de 7 jours à compter de la commande.

*Nicolas Folcke Orthopédie* s'engage à fabriquer le produit dans un délai inférieur à 21 jours.

Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif. *Nicolas Folcke Orthopédie* ne peut être tenue responsable d'un délai de livraison supérieur à celui indiqué lors de la commande.

### **ARTICLE 5 – PRIX**

Les produits sont fournis au prix en vigueur au moment de la passation de la commande.

Ils s'entendent nets, départs, hors taxes sur la base des tarifs communiqués à l'acheteur. Tout impôt, taxe, droit ou autre prestation à payer en application du droit français ou ceux d'un autre pays où réside le client sont à la charge de ce dernier.

Le prix se décompose en deux parties :

- ✓ La première correspond au(x) produit(s) commandé(s) ;
- ✓ La seconde correspond aux frais de livraison ;

Si le client souhaite organiser la livraison du ou des produit(s) commandé(s) par ses propres moyens, les frais correspondants ne lui seront pas facturés sous réserve d'avoir prévenu *Nicolas Folcke Orthopédie* dans le délai prévu à l'article 4.

En cas d'impossibilité de fabriquer le produit, *Nicolas Folcke Orthopédie* s'engage à prévenir le client dans les plus brefs délais et à le rembourser dans un délai de 15 jours.

Dans tous les cas, les sommes ne produisent pas d'intérêts en cas de retard dans le remboursement.

#### **ARTICLE 6 - RESERVE DE PROPRIETE**

Conformément aux articles 2367 et suivants du Code civil, le transfert de propriété est subordonné au complet paiement du prix.

Tous les frais exposés par *Nicolas Folcke Orthopédie*, relatifs aux recouvrements des sommes dues, seront exclusivement à la charge du client.

Par ailleurs, en cas de non-paiement à la livraison du bien, le client est informé qu'il pourra être poursuivi pour vol, conformément à l'article L.311-1 et suivants du Code pénal.

#### **ARTICLE 7 – INEXISTENCE D'UN DROIT DE RETRACTATION**

Conformément à l'article L. 121-20-2, 3° du Code de la consommation, aucun droit de rétractation n'est possible en considération du fait que le produit est confectionné selon les spécifications du consommateur et nettement personnalisé.

Le retour du produit ne peut en aucun cas être assimilé à l'exercice d'un droit de rétractation et doit être exercé dans les conditions prévues à l'article 2.

#### **ARTICLE 8 – PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES**

*Nicolas Folcke Orthopédie* a réalisé toutes les démarches auprès de la CNIL en vue de garantir au client le respect des données personnelles qu'il aura transmises dans le cadre de la commande.

Ces données ne seront utilisées que pour les besoins de la fabrication à *Nicolas Folcke Orthopédie SARL*.

Dans tous les cas, le client peut exercer son droit d'accès et de rectification concernant les données personnelles le concernant à l'adresse [info@galaad-sport.com](mailto:info@galaad-sport.com), conformément à l'article 34 de la loi informatique et liberté de 1978.

#### **ARTICLE 9 – PROPRIETE INTELLECTUELLE**

Aucune disposition du présent contrat n'a pour effet de permettre l'utilisation des marques déposées, des dénominations commerciales ou des logos de *Nicolas Folcke Orthopédie* sans son autorisation par *le client*.

Par les présentes CGV, aucun droit d'exploitation n'est transféré au *client*.

*Nicolas Folcke Orthopédie* reste propriétaire de l'intégralité des documents, logos, photos, illustrations, quel que soit leur support, leur mode de transmission ou de stockage, mis à disposition du client dans le cadre de la consultation du présent site internet ou par la livraison des produits commandés.

**Toute contravention à cette clause pourra entraîner des poursuites en contrefaçon.**

## **ARTICLE 10 – NON CESSIBILITE DES CONTRATS**

Les commandes qui ont été faites à *Nicolas Folcke Orthopédie* représentent des contrats qui, par la nature et les spécificités du produit, exclut un quelconque caractère cessible à ces conventions : *le client* ne peut pas se substituer un tiers dans ses droits et obligations résultants des présentes CGV.

Toutefois, le paiement peut être effectué par un tiers, pour le compte du *client*. Dans cette hypothèse, *le client* reste garant de tous les paiements effectués par le tiers.

Néanmoins, dans cette hypothèse, le tiers ne peut se prévaloir d'une relation contractuelle entre lui et *Nicolas Folcke Orthopédie*. En cas de remboursement dû dans le cadre de l'article 5, *Nicolas Folcke Orthopédie* pourra indifféremment verser la somme au *client* ou au tiers qu'il s'est substitué, sans que l'un ou l'autre ne puisse arguer d'un droit préférentiel au remboursement.

## **ARTICLE 11 – LIMITATION DE RESPONSABILITE**

Le produit est destiné à une utilisation sportive, au niveau amateur ou professionnel, concernant exclusivement les disciplines suivantes :

- Les disciplines affiliées à la Fédération Française de Motocyclisme;
- Les disciplines affiliées à la Fédération Française de Ski;
- Les disciplines affiliées à la Fédération Française de Cyclisme;

L'utilisation du produit pour d'autres disciplines peut entraîner de graves lésions et même augmenter le risque d'accident.

*Le client* est informé que le port du produit lors de la pratique sportive n'exclut pas le risque d'accident et *le client* est invité à adopter une attitude dans sa pratique qui soit équivalente à celle qu'il aurait choisi sans le port du produit.

Dans des conditions normales d'utilisation, le produit limite les risques de :

- Fracture du fémur;
- Fracture du tibia;
- Fracture du péroné;
- Rupture ligamentaire au niveau du genou;
- Rupture de la rotule;
- Lésions méniscales;
- Allergies cutanées;

En cas d'accident, *Nicolas Folcke Orthopédie* dégage son entière responsabilité sur les conséquences pécuniaires, matérielles, corporelles et de toutes autres natures résultant d'accident du *client* durant le port du produit.

En aucun cas, *Nicolas Folcke Orthopédie* peut être tenu d'une quelconque obligation envers un tiers aux présentes CGV, même si le produit lui a été cédé par *le client*.

## **ARTICLE 12 – GARANTIE**

*Nicolas Folcke Orthopédie* s'engage à fournir des produits de qualité.

*Nicolas Folcke Orthopédie* ne garantie pas la tenue du revêtement décoratif du produit en raison des conditions d'utilisation auxquelles il est destiné.

*Nicolas Folcke Orthopédie* garantie le produit pour les défauts de matériel et de fabrication. Cette garantie couvre tous les éléments pour une durée de un an à partir de la date d'achat, à l'exception de la partie engrenage des articulations qui est limitée elle à 6 mois à partir de la date d'achat. La garantie limitée ne couvre pas les dégâts causés par accident, négligences, abus, usure naturelle des couleurs et du matériel avec le temps, utilisation des genouillères dans des conditions non conformes avec la notice d'utilisation. *Nicolas Folcke Orthopédie* remplacera tout composant défectueux sous garantie par un article de même taille et de même style.

Veillez prendre contact avec nous au sujet des services sous garantie avant de nous retourner tout produits pour évaluation de garantie.

Les frais d'envois restent dans tous les cas à la charge du client.

## **ARTICLE 13 – MODIFICATION CONTRACTUELLE**

Toute modification apportée contractuelle devra faire l'objet d'un avenant écrit signé par chaque partie ou par un mandataire dûment habilité de chaque partie.

Dans l'hypothèse où la bande passante utilisée par les connexions du client serait anormalement élevée, *Nicolas Folcke Orthopédie* pourra, sur justificatif, réclamer un complément financier au titre des frais d'exploitation.

## **ARTICLE 14 – RUPTURE DU CONTRAT**

En cas de violation de l'une des obligations du contrat, la partie lésée aura la faculté de résilier unilatéralement le contrat.

En cas de résiliation anticipée de la part du client, *Nicolas Folcke Orthopédie* conservera cinquante pour cent des sommes dues au titre du contrat dans sa globalité au jour de la résiliation. Dans le cas contraire, *Nicolas Folcke Orthopédie* s'engage à rembourser l'intégralité des sommes versés par *le client*.

## **ARTICLE 15 – LOI APPLICABLE**

La loi applicable au contrat est la loi française.

#### **ARTICLE 16 – TRIBUNAL COMPETENT**

En cas de litige, la juridiction compétente sera le Tribunal de Commerce de Roubaix.

#### **ARTICLE 17 – INTERPRETATION DES CGV**

La nullité de l'une ou l'autre des dispositions des conditions générales de vente n'entraîne pas la nullité des autres dispositions.

#### **ARTICLE 18 – COUVERTURE CONTRACTUELLE**

*Nicolas Folcke Orthopédie* ne s'engage à livrer des produits que pour les pays de l'Union Européenne, à l'exclusion de tout autre.